

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Chartres, le 26 février 2010

inspection académique
d'Eure-et-Loir

académie
d'Orléans-Tours
Éducation
nationale



L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Division des Personnels des Ecoles
Dossier suivi par
Nadège BELTRAND
Tél. 02.36.15.11.98
Fax 02.36.15.11.40
ce.dpe28@ac-orleans-tours.fr

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale

Cité administrative
15 Place de la République
280019 – CHARTRES Cedex

Objet : **APPEL A CANDIDATURE** - vacance d'un poste d'enseignant itinérant « langue vivante »

Deux postes d'enseignants itinérants en langue vivante sont vacants à la rentrée scolaire 2010/2011 :

1 poste rattaché administrativement à l'école primaire de YEVRES dans la circonscription de CHATEAUDUN

1 poste rattaché administrativement à l'école élémentaire Jules Verne du COUDRAY dans la circonscription de CHARTRES I.

Le service est organisé et validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, par l'Inspecteur de l'Education Nationale référent pour l'enseignement des langues vivantes et par l'Inspecteur d'Académie.

L'habilitation en langues vivantes (anglais) est requise.

L'enseignement est dispensé dans les classes de cycles III, là où les écoles ne disposent pas d'enseignant habilité.

Les candidatures motivées devront parvenir à l'inspection académique par la voie hiérarchique. Les IEN apposeront un avis circonstancié avant de transmettre les demandes :

Le jeudi 1^{er} avril 2010 au plus tard

Les candidats susceptibles d'être retenus seront convoqués pour un entretien devant une commission qui se réunira à une date ultérieure

La nomination sera prononcée à titre définitif.

Michel REYMONDON